

Ordre des médecins : les élections repoussées une nouvelle fois

Compte Test - 2013-10-22 07:40:00 - Vu sur pharmacie.ma

Les élections du conseil de l'ordre des médecins, initialement prévu ce mois d'octobre, ont été repoussées à janvier 2014 en raison de la conjoncture politique. Pour rappel, il s'agit du troisième report après ceux de 2001 et 2006. En place depuis 1996, l'actuel conseil est aujourd'hui contesté par une écrasante majorité de la profession, notamment les médecins universitaires, les praticiens du public et du secteur libéral. Légalement, il n'y a plus d'obstacles à sa dissolution. Depuis la promulgation de la loi 08-12 relative à l'organisation des instances ordinales, les médecins ont en effet obtenu le droit, comme c'est le cas dans les autres professions libérales, d'élire eux-mêmes leur président, auparavant nommé par le Roi en vertu de la loi 11/94.

Les syndicats organiseront dans les prochains jours «La Journée nationale de réflexion sur la santé», dont l'objectif est de sensibiliser les organisations des droits de l'Homme, les partis politiques ainsi que les syndicats à la nécessité d'une politique de la santé.

Selon les syndicalistes, les pouvoirs publics devraient, à l'instar des Plan Maroc Vert ou Azur, penser à opérer de la même manière pour le secteur de la santé qui est aujourd'hui à deux vitesses. D'un côté, une médecine privée disposant de moyens techniques avancés et de l'autre, le secteur public dont l'image est ternie par de multiples dysfonctionnements et défaillances.

Ces derniers estiment que l'ouverture du capital des cliniques créera un troisième type de cliniques : des structures de très haut standing dirigées par des institutions financières ou des compagnies d'assurance, voire par des laboratoires pharmaceutiques. L'idéal syndicaliste s'articule autour d'un secteur public mis à niveau et renforcé et des cliniques privées accessibles à la population.